

**AVIS DES COMMISSIONS
DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL REGIONAL
SUR LE PROJET DE DECISION MODIFICATIVE N° 2
(BUDGET SUPPLEMENTAIRE) DU CONSEIL REGIONAL
POUR L'EXERCICE 2009**

Les commissions prennent acte du projet de décision modificative n° 2 (budget supplémentaire) du Conseil régional pour l'exercice 2009.

Elles notent l'inscription de onze millions d'euros (11 M€) en investissement, pour le lancement des travaux du Centre de formation des Apprentis (C.F.A.) de Saint André.

***Adopté à l'unanimité des membres du Bureau présents et représentés, le 12 juin 2009,
par délégation de l'assemblée plénière du C.E.S.R.***